

Belgium-Charleroi: Repair and maintenance services of escalators

OJ S 10/2018 16/01/2018

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: TEC Charleroi

National registration number: BE 0401.567.330

Postal address: Place des Tramways 9/1

Town: Charleroi

NUTS code: BE322 Arr. Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Giorgio Benuzzi

E-mail: giorgio.benuzzi@tec-wl.be

Telephone: +32 71234161

Fax: +32 71234209

Internet address(es):Main address: www.infotec.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/182/X4/2017>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: Direction technique

National registration number: DT

Postal address: Place des Tramways 9/1

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

Contact person: Madame Virginie Delfosse

Telephone: +32 71234302

E-mail: virginie.delfosse@tec-wl.be

Fax: +32 71234303

NUTS code: BE Belgique / België

Internet address(es):Main address: www.infotec.Be**I.6. Main activity**

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Entretien des escaliers mécaniques
Reference number: 2018/01 DT

II.1.2. Main CPV code

50740000 Repair and maintenance services of escalators

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE322 Arr. Charleroi
Main site or place of performance: Installations TEC Charleroi

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations relatives à ce marché ont pour objet:

— les travaux de maintenance périodique des escaliers mécaniques de la société TEC Charleroi, répartis dans différentes gares et énumérés dans les prescriptions techniques. Elles comprennent également le matériel, pièces et produits nécessaires aux entretiens,
— les travaux de réparation sur ces appareils, travaux imposés soit par les constatations relevées par un organisme de contrôle, soit imposés par une défaillance d'un élément constituant l'escalier mécanique.

Les prestations concernent:

— 25 appareils de conception CNIM à entretenir selon le calendrier prévu dans les prescriptions techniques,
— 20 appareils de conception Thyssen à entretenir selon le calendrier prévu dans les prescriptions techniques,
— 12 appareils de conception Thyssen rénovés à entretenir après la période de garantie qui se termine en 3.2019,
— 2 appareils de conception KONE à entretenir après la période de garantie qui se termine en 1.2020.

Remarque:

Au cours du marché et de ses éventuelles prolongations, il est possible que des appareils soient remplacés par de nouvelles installations. Le nombre d'appareils concernés est de 12. Ce remplacement impliquera la suspension du présent contrat de ces appareils durant la période de garantie. L'adjudicataire ne peut prétendre à aucune indemnité consécutive à cette diminution de prestations.

II.2.5. Award criteria

Criteria below
Quality criterion - Name: Prix / Weighting: 50

Quality criterion - Name: L'organisation proposée pour l'exécution du marché / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Le programme de sécurité prévu pour l'exécution du marché /

Weighting: 5

Quality criterion - Name: Approvisionnement / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Le nombre d'heures proposé pour l'exécution du marché / Weighting: 20

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/04/2018

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le contrat initial aura une durée d'1 an. Une reconduction du marché est possible par tranche de 12 mois et un maximum de 4 ans. Cette reconduction est accordée tacitement.

Le marché peut être reconduit 3 fois.

Après la dernière reconduction, il ne pourra en aucun cas être passées de nouvelles commandes dans l'exécution de ce contrat.

Dan...(voir documents du marché).

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (pour chaque prestations de base, le soumissionnaire doit proposer en option un contrat omnium couvrant un taux de disponibilité égal ou supérieur à 99,5 % et ce, pour chaque types d'escaliers mécaniques. Le prix de l'option ne devra pas inclure le prix de base.).

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

—Conformément à l'article 65 § 1er, TEC Charleroi vérifiera que le soumissionnaire ayant une implantation en Belgique est en règle au niveau de ses obligations grâce à:

— l'attestation de la Banque-Carrefour des Entreprises relative aux situations de liquidation, concordat ou faillite,

— l'attestation de l'Office national de sécurité sociale,

— l'attestation fiscale du Service public fédéral Finances, perception et recouvrement, prouvant que le soumissionnaire n'est redevable d'aucun impôt, amende administrative exigible, intérêt de retard ni frais de poursuites en matières d'impôts directs et d'aucune taxe, intérêt, amende fiscale ou accessoire en matière de TVA.

Cette vérification sera effectuée via l'application Digiflow (accès sécurisé aux bases de données fédérales).

— Pour le candidat/soumissionnaire qui n'a pas d'implantation en Belgique uniquement:

— un(des) document(s) équivalent(s) à l'extrait de casier judiciaire belge, délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte que les exigences suivantes sont satisfaites:

1o n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;

2o n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;

3o n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;

Lorsque le(s) document(s) n'est (ne sont) pas délivré(s) dans le pays concerné ou ne mentionne(nt) pas tous les cas visés, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance,

— une attestation émanant de l'autorité compétente ou une déclaration sous serment prouvant que le candidat/soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale et relatif à l'avant-dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres,

— une attestation émanant de l'autorité compétente ou une déclaration sous serment prouvant que le candidat/soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes (en ce compris la taxe sur la valeur ajoutée) selon la législation du pays dans lequel il est établi et relatif à la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des offres.

— Le candidat produit le Document unique de marché européen, qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le candidat concerné:

1o ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016;

2o répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17.6.2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Une déclaration bancaire de moins de 6 mois signée, stipulant la relation financière banque-client et la notoriété du client.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— une liste reprenant les principales prestations similaires sur une année au cours des 3 dernières années. Le montant de celles-ci correspondra au minimum à 85 % du montant de l'offre annuelle. Cette liste mentionnera le montant, la date et le destinataire public ou privé,

— la preuve que la société est certifiée par un organisme agréé selon les Directives SPF et capable de réaliser ce type de prestation,

- la preuve de l'inscription au registre professionnel ou de commerce (no d'identification unique de la Banque-Carrefour des Entreprises) ou équivalent pour les soumissionnaires n'ayant pas d'implantation en Belgique,
- une liste des sous-traitants éventuels.

Un candidat ou un soumissionnaire peut, pour un marché déterminé, faire valoir les capacités économique et financière, technique ou professionnelle d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il prouve, dans ce cas, au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du candidat ou du soumissionnaire. Ces entités sont soumises à l'application de l'article 66 relatif aux causes d'exclusion.

Si le soumissionnaire ne fait appel à aucun sous-traitant, il doit indiquer la mention néant,
— une attestation sur l'honneur émise par le fabricant des escaliers mécaniques déclarant que le candidat a les aptitudes pour intervenir sur les automates de chacune des machines.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 26/02/2018 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 26/06/2018

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 26/02/2018 Local time: 10:00

Place:

Bâtiment Vilette, Réfectoire, 1er étage.

Information about authorised persons and opening procedure: Une séance publique d'ouverture des offres est prévue.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:
6.2.2018 à 9:00.

Pour la visite des lieux ou pour tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires peuvent s'adresser au service électro-mécanique de la Société de transport en commun de Charleroi, place des Tramways, 9 boîte 1 (Monsieur DI Francesco — Tél.: 071/234537).

Toutefois, une visite du site est organisée le 6.2.2018 à 9:00 (rendez-vous à Beaux-Arts, rue de l'Ancre no 7 à 6000 Charleroi).

Dans tous les cas, les soumissionnaires sont seuls responsables des accidents qu'ils pourraient occasionner ou dont ils seraient victimes au cours de leur visite.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Internet address: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>.

VI.5. Date of dispatch of this notice

11/01/2018